

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 26 novembre 2015

**« J'ai le droit d'être un enfant » : le spectacle des enfants du village SOS de Persan se joue à Busigny !**

**28 novembre à 20h30, salle des fêtes de Busigny (59) : représentation unique d'un spectacle sur les droits de l'enfant par les enfants et jeunes du village SOS de Persan (95), accueillis par le village d'enfants SOS de Busigny.**



*Quand les enfants et jeunes du village d'enfants SOS de Persan souhaitent parler des droits de l'enfant...*

Le samedi 10 octobre 2015, les enfants et les jeunes du village d'enfants SOS de Persan ont interprété pour la 1<sup>re</sup> fois, à la Maison des Jeunes et de la Culture de la ville, leur spectacle sur les droits de l'enfant.

La première partie était consacrée à l'histoire de Janusz Korczak, médecin et éducateur polonais qui a voué sa vie à la cause des enfants, et considéré comme le père spirituel de la protection de l'enfance.

Les enfants et les jeunes ont présenté en deuxième

partie les droits de l'enfant sous la forme d'un spectacle, offrant ainsi leur propre interprétation théâtrale au public, enthousiaste, de la MJC.

Une 2<sup>e</sup> représentation a eu lieu le 21 octobre à Salesches (59), lors du VESOS Trophy, journée sportive et ludique inter-villages organisée par SOS Villages d'Enfants.

La 3<sup>e</sup> édition se déroulera le 28 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Busigny.

Merci aux enfants et aux adultes qui se sont investis dans ce projet.

*« ... nous élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, nous étirer, nous mettre sur la pointe des pieds, nous tendre, pour ne pas les blesser. » Janusz Korczak, Quand je redeviendrai petit*

## Contacts presse :

Fatouma Belarbi  
[fbelarbi@sosve.org](mailto:fbelarbi@sosve.org)  
01 55 07 25 04

François-Xavier Deler  
[fxdeler@sosve.org](mailto:fxdeler@sosve.org)  
01 55 07 25 40

## A propos de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants a pour mission de prendre en charge des enfants sans soutien parental ou en risque de le perdre, en France et dans le monde. Son objectif est de permettre à chaque enfant d'avoir une vie de famille, en accueillant des frères et sœurs sans soutien parental dans un village d'enfants SOS ou en renforçant la famille à l'aide de programmes de prévention de l'abandon, en conformité avec les lignes directrices de l'ONU relatives à la protection de remplacement pour les enfants (novembre 2009).

SOS Villages d'Enfants France accueille près de 1 000 enfants et jeunes adultes dans ses 14 villages d'enfants SOS et ses 3 établissements associés. Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International, fondée en Autriche en 1949.

Présente dans 134 pays et territoires, SOS Villages d'Enfants International prend en charge près de 80 000 enfants et jeunes dans 560 villages d'enfants SOS. Avec près de 2 400 projets sociaux, éducatifs et de santé, son action concerne plus d'un million et demi de bénéficiaires, services ponctuels et jours de prise en charge. Elle est apolitique, non-confessionnelle et a un statut consultatif au Conseil économique et social des Nations-Unies.

Pour que frères et sœurs  
partagent la même enfance